

Des ONG dénoncent l'utilisation du mercure dentaire, un "poison" dans la bouche des Français

LEMONDE.FR avec AFP | 27.10.11 | 20h56

Alors qu'une nouvelle séance de négociations internationales sur le mercure doit [avoir](#) lieu sous l'égide de l'ONU, du 31 octobre au 4 novembre, plusieurs associations françaises ont lancé un cri d'alarme, jeudi 27 octobre, estimant que l'utilisation du mercure dentaire est toujours préoccupante en France. Pour ces organisations non gouvernementales – Non au mercure dentaire, le Réseau environnement santé (RES), l'Association toxicologie-chimie – le mercure dentaire, utilisé dans 70 % des amalgames de molaire ou de prémolaire en France – est purement et simplement "*un poison*".

Les ONG ont calculé que les amalgames dentaires que les dentistes utilisent pour [obturer](#) les caries contiennent 50 % de mercure et concluent que chaque année on met ainsi "*plus de 17 tonnes de mercure dans la bouche des Français*". Elles parlent d'un "*nouvel exemple de dysfonctionnement de la sécurité sanitaire*", alors que "*des centaines d'études scientifiques*" incriminent le mercure dentaire, ajoute [Marie Grosman](#), du collectif Non au mercure dentaire.

Elle dénonce la position "*isolée et incohérente*", qui tout en travaillant pour la réduction de l'exposition au mercure de la population de 30 % d'ici 2013, reste, selon elle, le "*seul pays qui s'est officiellement opposé à l'arrêt des amalgames dans l'Union européenne*". En effet, le Conseil de l'Europe a adopté en mai une résolution invitant à "*la restriction, voire l'interdiction des amalgames comme matériaux d'obturation dentaire*". La Norvège, la Suède et le Danemark ont carrément interdit l'amalgame dentaire.

"JAMAIS EU DE PREUVE SCIENTIFIQUE QUE C'EST DANGEREUX"

Pour le toxicochimiste [André Picot](#), le mercure est "*un CMR (cancérogène, mutagène et reprotoxique)*", qui est toxique aussi pour les systèmes nerveux, immunitaire et hormonal". Il est "*impossible de définir une dose d'exposition sans danger*" pour la population fragile, comme les femmes enceintes et les enfants, ajoute-t-il. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) suggère l'utilisation de matériaux alternatifs. Selon les associations, les produits de remplacement, à base de **verre dit "ionomère"**, ont "*fait leurs preuves*" : ils permettent d'[enlever](#) moins de dent, sont aussi bien remboursés que les amalgames, pour une longévité "*au moins identique*".

Roland L'Herron, président de la Confédération nationale des syndicats dentaires, affirme pour sa part qu'il n'y a jamais eu de preuve scientifique que c'est dangereux pour la santé". A ses yeux, les mises en garde et interdiction n'existent que pour des raisons environnementales, pour [éviter](#) les rejets de mercure, très polluants. En outre, la demande est moins forte, "*pour des raisons esthétiques*", ajoute-t-il. Quant aux produits de remplacement, ils estiment qu'ils sont "*moins résistants à l'abrasion et très sensibles à l'humidité*". Marie Grosman demande la fin des amalgames dentaires, mais "*très progressivement et de façon très précautionneuse*", car **une dépose hâtive peut "faire courir de grands risques"**. Un point sur lequel les dentistes sont d'accord.